

**Our French Lesson**

**AVIS A TOUS CEUX QUI VEU-  
LENT APPRENDRE LE  
FRANCAIS.**

La nouvelle direction de l'Abeyille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

**NOTICE TO ALL PERSONS WHO  
WOULD LEARN THE  
FRENCH LANGUAGE.**

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated, by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

**Le Tour du Monde Impromptu.**

"Bougainville, s'écria-t-il, le postillon se sera endormi"; nous sommes au-delà de Rennes, il faut retourner sur nos pas. — Rassure-toi, le postillon connaît parfaitement son chemin; nous n'allons pas à Rennes. — Comment? ce n'était pas assez d'une mystification? il faut avouer que tu es un singulier garçon et que je suis un niais! de m'être laissé tromper ainsi, mais il est trop tard pour réfléchir à présent; où allons-nous et sérieusement cette fois? — A Brest, mon cher ami; j'ai voulu te causer la surprise de te faire voir un port militaire: tu visiteras mon vaisseau et tu me remercieras à ton retour. — Je veux bien t'absoudre encore et je dirai même que ton idée me plaît infiniment: d'autant plus que, cette fois, je suis sûr de savoir la vérité." Bougainville, qui semblait encore plus gai que de coutume, décrivit à son ami toutes les merveilles qu'il allait voir, et jusqu'à Brest le temps s'écoula d'une manière charmante.

Le comte de Boncourt fut saisi d'admiration à la vue du port et de ces magnifiques vaisseaux que balançait mollement la marée montante. Entre tous, celui de Bougainville se faisait distinguer par sa force et sa beauté; tous les matelots réunis sur le pont semblaient attendre la présence de leur chef pour se livrer à quelque manœuvre."

"I suppose the post-boy has fallen asleep. Beyond. Be tranquilized. What! A fool. To have let myself to be thus deceived. A seaport in Brittany; the most important military harbor in France, 70,000 inhabitants. Man-of-war. To absolve. Again. Inasmuch as. More gay than usual. Was seized with admiration. Feebly. Flood. Deck. To do some work."

**Les Tribunaux**

**COUR CIVILE DE DISTRICT.**

**Nouveaux procès.**

Mumie Lee Curran vs. Jas. C. Kellogg et al. demande en partage.

Whitney Central T. & S. Bank, tuteur du mineur, Sidney P. Harper, Jr., vs. Catherine Josephine Harper, mineur, demande en partage.

Jas. A. Smith vs. Morris D. Pierce, pour un compte ouvert, \$183.28.

Laurence Spahn & others vs. Louis Spahn & others, demande en partage.

Peter Lacuvra vs. Mme J. B. Reeves et son époux, saisie provisoire, \$3,635.

Mme Caroline Knight vs. Philip Knight, demande l'autorisation de se remarier.

Edward Reed vs. Maria Parker, divorce.

**Successions.**

Les successions suivantes ont été ouvertes, vendredi:

Mme Mary Webb Gilbert; Louis Henry Ferchaud; Mary Wagner Lacombe; Patrick Dale.

Les personnes suivantes demandent l'émancipation:

Mathilde Marguerite Baldwin; Mlle Mary Bertha Couret.

**PREMIERE COUR DE CITE.**

**Nouveaux procès.**

F. H. Land vs. L. Bickman, réclamation, \$34.

John Gough, vs. Chas. A. Guichard, réclamation, \$99.

Jos. Setton vs. Mme E. Winston, réclamation, \$8.

Francis et Paul Maestri, vs. W. E. Brannon, réclamation, \$99; vs. Veuve J. Kreeger, réclamation, \$52.

Jno. P. Renaudin vs. Pierre Vignes, réclamation, \$24.10.

S. Heiman & Sons vs. H. Lewis, réclamation, \$56.

Demack Motor Car Co., vs. Dr. Geo. C. Boliou, réclamation, \$62.93.

Ernest A. Carrere vs. Mme M. Sanders, veuve réclamation, \$40.

Marks Isaacs Co., vs. Charles Loewenburg, réclamation, \$138.88.

Harry A. Kovitzky vs. Mme J. G. Lynch, réclamation, \$33.50.

Jas. A. Smith, vs. Francis A. Cude, réclamation, \$31.49.

Funk & Wagnalls Co., vs. A. T. Wainwright, réclamation, \$12; vs. Wm. A. Bloom, réclamation, \$20.

University Research Enterprise Co., vs. Eug. L. Rugg, réclamation, \$24; vs. Walter Stewart, réclamation, \$39.

Jas. A. Smith vs. Andrew A. Williams, réclamation, \$86.76.

Walter J. Suthon vs. Raymond W. Saunders, réclamation, \$16.50.

Ph. G. Voith vs. Nelson Carter, pour possession d'une propriété; vs. J. Salvatore, pour possession d'une propriété.

**Ventes Inscrites**

**AU BUREAU D'ALIENATIONS.**

The N. O. Drainage Co., à Crescent Gun and Rod Club, bail de la

propriété, Bayou Tortue, pour 5 ans à \$350 par an.

Du même au même, bail de la propriété près de South Point Station pour 4 ans à \$150 par mois.

Lawrence A. Turner à Mlle Mario Bares, lot Murat, Palmyra, Alexander et Cleveland, \$3350. — Charbonnet.

Mlle K. M. Garvey à Chaplain Realty Co., bail de la propriété, No. 901 S. Peters pour un an à \$55 par mois.

John A. Woodville à Mme John Mocklin, lot Telemachus, D'He-mecourt, Baudin et Cortez, \$500. — Parsons.

Christian Steinel à Leo Stienel, lot Banks, Scott, Pierce et Baudin, \$266.52. — Parsons.

Edmond D. Murphy à Maurice Cohn, lot Camp Orange, Race et Magazine, \$4500. — Marx.

David P. Albers à French Market Homestead Assn., lot Garondelet, Euterpe, Baronne et Terpsichore, \$4000. — Peters.

James Scallen Realty Co. à Suburban Bldg and Loan Assn., portion Orleans, Bourgogne, Remparts et St. Pierre, \$5000. — Loomis.

Acquéreur à Mme Henry E. Gautreaux, la même propriété, \$5000. — Loomis.

Mme Francis J. Tonglet à Peter A. Chopin, lot St. Pierre, Orleans, Miro et Galvez, portion Orleans, Prieur, St. Anne et Johnson, \$4085. — Hart.

A. Ribet à Chaplain Realty Co., bail durez-de-chaussée et de 4 chambres de l'immeuble No. 500 Chartres pour un an à \$50 par mois.

N. O. Land Co à Mme Ben Lam-po, 2 lots Monroe, Homdeale, Rosemary et Milne, \$650. — Gautier.

Ciro Lampo à N. O. Land Co., lots Bienville, Conti, Harrison et French, \$650. — Gautier.

Jacques Barbe à Salvatore Vicari, 2 lots St. Claude, Marais, Andry et Flood, \$1500. — Charbonnet.

Veuve Francis O'Neil et als à Mme Wm. Hopner, lot Royale, Français, Chartres et Champs Elysées, \$3100. — Dreyfous.

Nylka Land Co., à Thos. G. Moran, lot Baronne, Philip, Jackson et Dryades, \$5150. — Spearing.

Joseph A. Blythe à Mme William Kelly, 10 lots Garfield, Arthur, E. 6me et E. 9me, \$12.

Joseph A. Blythe à Mme Julia Landry, 5 lots Lincoln, Johnson, E. 6me et E. 9me, \$6250.

Thomas Brown à William J. Hellbach, lot Slidell, Homer, Elmira et Belleville, \$2000. — Butler.

Mme John J. McCormack à Third District Bldg Assn., lot Verret, Delaronde, Peter et Olivier, \$1200. — Zengel.

O. M. Dunn à Mme Jennie C. Fishel, bail de la maison, No. 1629 Bordeaux pour 36 mois à \$50 par mois.

Fletcher T. Chinn à Dryades Bldg and Loan Assn., lot Dryades, Rampart, Marengo et Constanti-nople, \$1600. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Loomis.

Chas. N. Gibbons à William R. Simmons, lot Apricot, Belfast, Jobet et Cambronne, \$1000. — Fletschingier.

soirement à 400 millions par article 2 de la loi d'août 1914, est porté à 450 millions.

**Mise en disponibilité**

Bordeaux, 27 septembre. M. Le Frisc, directeur départemental des postes et télégraphes à Lille, est mis d'office en disponibilité.

**La rentrée dans les lycées**

Le vice-recteur de l'Académie informe les familles que, pour des raisons spéciales à ces établissements, la rentrée est reportée au lundi matin 12 octobre dans les lycées de garçons de Paris qui pourront recevoir des élèves internes (Louis-le-Grand, Henri-IV, St-Louis, Montaigne, Janson-de-Sailly et Lakanal). Dans les autres lycées de garçons qui ne reçoivent que des externes et des demi-pensionnaires et dans les lycées de filles, elle reste fixée à la date du 2 (deux) octobre, qui avait été précédemment indiquée.

**A L'ETRANGER**

**La blessure du prince Georges de Serbie**

Antivari, 26 septembre. Le roi de Serbie, qui réside actuellement à Arangelovae, s'est rendu le 21 septembre à Roupane pour y chercher le prince Georges, qui a été blessé. Il l'a ramené à Vanievo en automobile. La balle qui avait atteint le prince au côté droit a pu être extraite.

**Navires allemands bloqués**

Anvers, 27 septembre. Trente-six navires allemands, représentant plus de cent mille tonnes et une valeur d'une cinquantaine de millions de francs, se trouvent dans le port d'Anvers depuis le début de la guerre. On se croyait tellement certain en Allemagne de la neutralité belge, à la fin de juillet, que ces navires de commerce sont restés à Anvers au lieu de recevoir l'ordre de gagner un port neutre.

**E. A. ANDRIEU**

SUCCESSEUR

JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES

STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans stock exchange, P. O. Box 21, Nouvelle-Orléans, La.

**SPORTSMEN'S SPECIAL**

**FRISCO  
LINES**

LOUISIANA SOUTHERN R. R.  
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

**SHELL BEACH**

TOUS LES DIMANCHES

Départ  
Ar. Shell Beach

5:00 A. M. || Départ Shell Beach  
6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans

4:10 P.M.  
5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

**SERVICE PAR MOTOR-CARS**

**\$1.00**

Aller et  
Retour

**SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les  
trains.

Pêche et chasse de premier choix.

Appat sur les lieux à Shell Beach.

Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.